

<p>Date de convocation :</p> <p>05/05/2026</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le douze mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : BRUYERE Maud (arrivée en cours de réunion) – CHAPUIS Christian – CHOMIENNE Clément – CLOT Susie – COLOMBET Jaky – DREVET Hélène (arrivée en cours de réunion) – DURIEUX Pierre – FILHOL Julien – GOUY Pascal – GRANGE Jean-Paul – GROSSO Jocelyne – JACQUIOT Maxime – LIMAIEM Wahiba – MARCON Catherine – MARCON Pierrick – MERLE Pascale – MORELLON Catherine – MOUNIER Maëlle – NICOLAS Justine – PAULOIS Florian – PEYRE Laurent – SOUCHON Patricia (22)

Absents : (0)

Excusés : YILMAZ Yener (pouvoir à Pascal GOUY) (1)

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE: Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

DCM 20260512-2

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit l'institution, dans chaque commune, d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée :

- du Maire ou de son adjoint délégué, président ;
- de commissaires titulaires et suppléants désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur proposition du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire précise que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de :

- 6 commissaires titulaires ;
- 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de contribuables en nombre double, soit :

AR Prefecture

043-214300873-20260512-DCM20260512_2-DE
Reçu le 29/05/2026

- 12 noms pour les commissaires titulaires ;
- 12 noms pour les commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la liste des contribuables ci-dessous en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

Les 22 membres du Conseil Municipal +

BALANDRAUD Maurice

BLANC Guillaume

CHARREL Jean Luc

DREVET Stéphane

DUCHAMP Alexis

DURIEUX Henri

MEYNET Isabelle

MOULIN Christophe

RASCLE Jean Paul

VALLAT Robert

- Autorise Monsieur le Maire à transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON

AR Prefecture

043-214300873-20260512-DCM20260512_2-DE
Reçu le 29/05/2026